



Rapport financier trimestriel

2018-2019

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2018-2019 \(Parties I et II\)](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2018-2019 \(Parties I et II\)](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2018-2019. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 31 décembre 2018.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations joint au présent rapport, les autorisations dont dispose le Bureau ont augmenté de 141 000 \$ (0,6 pour cent) comparativement aux autorisations totales pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à un ajustement de 81 000 \$ pour les pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*, une augmentation de 41 000 \$ du financement reçu pour les rajustements à la rémunération, et une augmentation au report du budget de fonctionnement de 29 000 \$. Cette augmentation a été compensée par une diminution des autorisations budgétaires pour le renouvellement et l'amélioration du Régime canadien des distinctions honorifiques et d'un ajustement des autorisations législatives d'un montant de 10 000 \$.

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont diminué de 296 000 \$ (5.6 pour cent) alors que les dépenses cumulatives ont diminué de 584 000 \$ (3.6 pour cent) comparé à celles de l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable aux paiements rétroactifs qui ont eu lieu en 2017-2018 à la suite de la signature des conventions collectives échues. La diminution des dépenses relatives au personnel est aussi attribuable à une diminution des heures supplémentaires et à l'attrition en raison de départs à la retraite ainsi qu'à un nombre de postes vacants. Cette diminution est compensée par les investissements réalisés suite à la mise en œuvre des stratégies de gestion de la technologie et de l'information du Bureau.



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018**

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 14 juin 2018.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2018.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

Mme Assunta Di Lorenzo
Secrétaire de la gouverneure générale

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 22 février 2019

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018



État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice financier 2018-19			Exercice financier 2017-18		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	20 954	4 773	13 323	20 866	4 434	13 975
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 069	517	1 551	2 103	526	1 577
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	728	182	546	647	227	466
Traitement du gouverneur général	294	74	222	288	63	208
Autorisations budgétaires totales	24 045	5 546	15 642	23 904	5 250	16 226

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2018-19			Exercice financier 2017-18		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	16 385	3 665	11 068	16 660	3 761	12 207
Transports & communications (02)	1 974	560	1 295	2 120	451	1 148
Information (03)	800	125	347	770	96	355
Services professionnels & spéciaux (04)	2 051	452	1 091	1 754	505	1 142
Location (05)	509	112	225	360	103	290
Réparation et entretien (06)	16	5	8	10	0	3
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 062	250	594	1 183	51	484
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	447	186	451	330	60	114
Paievements de transfert (10)	728	182	546	647	227	466
Autres subventions et paiements (12)	73	9	17	70	- 4	17
Total des dépenses budgétaires	24 045	5 546	15 642	23 904	5 250	16 226